

La Confrontation

Antigone a été représentée en 1944, sous l'Occupation Allemande ; bien qu'inspirée de Sophocle¹, c'est une pièce d'actualité frappante. De plus, elle a une portée humaine, universelle.

À la mort d'Œdipe, ses fils, Étéocle et Polynice, s'entretuent pour s'emparer du pouvoir ; leur oncle maternel Créon interdit la sépulture² religieuse de Polynice sous peine de mort. Antigone, sœur de Polynice, s'oppose à la volonté de son oncle, et va recouvrir le corps de son frère. Arrêtée par trois gardes, elle est amenée devant Créon qui, après les avoir renvoyés, essaie de la convaincre de ne plus récidiver³, pour pouvoir la sauver de la mort. C'est là où commence le texte.

*Les gardes sont sortis, précédés par le petit page
Créon et Antigone sont seuls l'un en face de l'autre.*

1 **CREON :** Avais-tu parlé de ton projet à quelqu'un ?

ANTIGONE : Non.

CREON : As-tu rencontré quelqu'un sur ta route ?

ANTIGONE : Non, personne.

5 **CREON :** Tu en es bien sûre ?

ANTIGONE : Oui.

CREON : Alors, écoute : tu vas rentrer chez toi, te coucher, dire que tu es malade, que tu n'es pas sortie depuis hier. Ta nourrice dira comme toi. Je ferai disparaître ces trois hommes.

ANTIGONE : Pourquoi ? Puisque vous savez bien que je recommencerais ?

Un silence. Ils se regardent.

10 **CREON :** Pourquoi as-tu tenté d'enterrer ton frère ?

ANTIGONE : Je le devais.

CREON : Je te l'avais interdit.

15 **ANTIGONE (doucement) :** Je le devais tout de même. Ceux qu'on n'enterre pas errent⁴ éternellement sans jamais trouver de repos. Si mon frère vivant était rentré harassé⁵ d'une longue chasse, je lui aurais enlevé ses chaussures, je lui aurais fait à manger, je lui aurais préparé son lit ... Polynice aujourd'hui a achevé sa chasse. Il rentre à la maison où mon père et ma mère, et Étéocle aussi, l'attendent. Il a droit au repos.

CREON : C'était un révolté et un traître, tu le savais.

ANTIGONE : C'était mon frère.

20 **CREON :** Tu avais entendu proclamer l'édit⁶ aux carrefours, tu avais lu l'affiche sur tous les murs de la ville ?

¹ **Sophocle** : poète et dramaturge grec qui a vécu au V^{ème} siècle av. J. C. Auteur de plusieurs pièces dont : Œdipe-roi, Antigone, Électre...

² **Sépulture** : enterrement.

³ **Récidiver** : commettre de nouveau une infraction, recommencer.

⁴ **Errer** : Aller çà et là, sans but précis, rôder.

⁵ **Harassé** : Être extenué, très fatigué.

⁶ **Édit** : loi

ANTIGONE : Oui.

CREON : Tu savais le sort qui y était promis à celui, quel qu'il soit, qui oserait lui rendre les honneurs funèbres⁷ ?

25

ANTIGONE : Oui, je le savais.

CREON : Tu as peut-être cru que d'être la fille d'Œdipe, la fille de l'orgueil d'Œdipe, c'était assez pour être au-dessus de la loi ?

ANTIGONE : Non, je n'ai pas cru cela.

30

CREON : La loi est d'abord faite pour toi, Antigone, la loi est d'abord faite pour les filles des rois !

ANTIGONE : Si j'avais été une servante en train de faire la vaisselle, quand j'ai entendu lire l'édit, j'aurais essuyé l'eau grasse de mes bras et je serai sortie avec mon tablier pour aller enterrer mon frère.

Jean Anouilh, *Antigone*, 1944

Champs lexicaux et registre de langue

1| À quel registre de langue appartient en grande partie cet extrait ? Relevez des exemples à l'appui et interprétez cet emploi.

2| À quel champ lexical appartiennent les termes suivants : « interdit – révolte – traître – édit – affiche – loi » ? Dites quel est le personnage qui emploie ces mots. Pourquoi ?

Argumentation et point de vue des personnages

3| a) Créon utilise deux tons pour s'adresser à Antigone. Quels sont-ils ? Illustrez-les par deux exemples.

3| b) Dans ce qui suit, les répliques de Créon respectent un enchaînement logique : reconstituez ce raisonnement en transformant les phrases interrogatives en phrases déclaratives et en reliant les répliques par les articulatoires convenables : *mais – et puis / de plus – parce que – donc*

- « J'avais interdit son enterrement ». (L : 12)

- « C'était un révolté et un traître, tu le savais ? ». (L : 19)

- « Tu avais entendu proclamer l'édit aux carrefours, tu avais lu l'affiche sur tous les murs de la ville ? ». (L : 20-21)

- « Tu savais le sort qui y était promis à celui, quel qu'il soit, qui oserait lui rendre les honneurs funèbres ? ». (L : 23-24)

- « Tu as peut-être cru que d'être la fille d'Œdipe, la fille de l'orgueil d'Œdipe, c'était assez pour être au-dessus de la loi ». (L : 26-27)

Sur ce modèle

⁷ Honneurs funèbres : C'est une cérémonie constituée de pratiques prescrites par la tradition religieuse et civile. Dans la mythologie grecque, un mort qui n'a pas reçu les honneurs funèbres était condamné à errer éternellement, et son âme, donc, ne trouvait jamais le repos.

« J'avais interdit son enterrement _____ c'était un révolté et un traître, tu le savais _____, tu as entendu proclamer l'édit aux carrefours, tu avais lu l'affiche sur tous les murs de la ville, _____ tu savais le sort qui y était promis à celui, quel qu'il soit, qui oserait lui rendre les honneurs funèbres. _____ tu as peut-être cru que d'être la fille d'Œdipe, c'était assez pour être au-dessus de la loi. »

3| c) Créon s'oppose-t-il réellement à Antigone ?

4| a) Quelle est l'attitude d'Antigone face à Créon ? Quel est le procédé de style qui souligne cette attitude et quelle en est la valeur ? Sur quel ton répond-elle à son oncle ?

4| b) À quel type de texte appartiennent les deux répliques suivantes d'Antigone et quels sont les indices qui le prouvent ?

- « Je le devais... droit au repos ». (L : 13 → 18)

- « Si j'avais été une servante... mon frère. » (L : 31 → 33)

Psychologie des personnages et tonalité du texte

5| Dressez le profil psychologique d'Antigone en vous appuyant sur l'analyse qui précède.

6| a) Ce dialogue est-il décisif par rapport à la suite de l'action ? Quelle est la valeur de la forme des phrases et de la longueur des répliques ?

6| b) Dégagez-en la tonalité du texte.

Production de l'écrit *Traitez au choix l'un des deux sujets suivants*

Sujet 1 : Une discussion vous a opposé à l'un de vos parents au sujet d'une sortie. Reproduisez le dialogue en mettant en évidence les arguments de chacun. Vous adopterez un ton déterminé, caractéristique de chacun des interlocuteurs. Vous essaieriez de faire varier le ton en fonction de l'évolution du dialogue.

Sujet 2 : Antigone et Créon ont chacun une conception différente du devoir. Quelle est votre conception du devoir sur le plan personnel, familial et social ?

La Confrontation

Éléments de réponse

Champs lexicaux et registre de langue

1| *À quel registre de langue appartient en grande partie cet extrait ? Relevez des exemples à l'appui et interprétez cet emploi.*

1 : Cet extrait utilise en grande partie le registre de la langue courante. Exemple :

- « As-tu rencontré quelqu'un sur ta route ? »

- « Alors écoute : tu vas rentrer chez toi, te coucher, dire que tu es malade, que tu n'es pas sortie depuis hier... » etc...

Ce registre de la langue courante s'accorde bien avec le rôle du père que Créon joue en demandant à « sa fille » (ici sa nièce) de faire, bien sagement, ce qu'il lui demande ; Antigone utilise le même registre courant et joue le rôle d'une sœur affectueuse qui se soucie du sort de son frère.

2| *À quel champ lexical appartiennent les termes suivants : « interdit – révolte – traître – édit – affiche – loi » ? Dites quel est le personnage qui emploie ces mots. Pourquoi ?*

2 : Le champ lexical de la politique « édit (2x) – affiche – loi – révolte – révolté – traître – interdit ». Créon, le roi, a recours à la raison politique pour intimider Antigone.

Argumentation et point de vue des personnages

3| a) *Créon utilise deux tons pour s'adresser à Antigone. Quels sont-ils ? Illustrez-les par deux exemples.*

3 : a) Créon parle à sa nièce, Antigone, comme à sa propre fille (il la tutoie) en lui ordonnant de faire ce qu'il lui demande, le ton est autoritaire : celui d'un père qui donne gentiment des ordres à sa fille :

- « écoute » (L : 7)

- « Tu vas rentrer chez toi, te coucher, dire que tu es malade... » (L : 7-8)

Créon s'adresse également à Antigone sur un ton sévère, l'accusant d'avoir enfreint la loi. « Tu avais entendu proclamer l'édit aux carrefours... (L : 20) Tu savais le sort qui y était promis à celui, quel qu'il soit, qui oserait lui rendre les honneurs funèbres ? » (L : 23-24)

Devant le refus d'Antigone, il essaie de réveiller en elle le sens du devoir et de la dignité (étant elle-même fille de roi) : C'est aux enfants de rois que revient en premier l'obligation de respecter les lois.

Exemple : « La loi est d'abord faite pour toi Antigone, la loi est faite pour les filles des rois ». (L : 29-30)

3| b) *Dans ce qui suit, les répliques de Créon respectent un enchaînement logique : reconstituez ce raisonnement en transformant les phrases interrogatives en phrases déclaratives et en reliant les répliques par les articulateurs convenables.*

- « J'avais interdit son enterrement ». (L : 12)

- « C'était un révolté et un traître, tu le savais ? ». (L : 19)

- « Tu avais entendu proclamer l'édit aux carrefours, tu avais lu l'affiche sur tous les murs de la ville ? ». (L : 20-21)

- « Tu savais le sort qui y était promis à celui, quel qu'il soit, qui oserait lui rendre les honneurs funèbres ? ». (L : 23-24)

- « Tu as peut-être cru que d'être la fille d'Œdipe, la fille de l'orgueil d'Œdipe, c'était assez pour être au-dessus de la loi ». (L : 26-27)

b) « J'avais interdit son enterrement (**parce que**) c'était un révolté et un traître, tu le savais (**et puis** ou **de plus**), tu avais entendu proclamer l'édit aux carrefours, tu avais lu l'affiche sur tous les murs de la ville, (**donc**) tu savais le sort qui y était promis à celui, quel qu'il soit, qui oserait lui rendre les honneurs funèbres. (**Mais**) tu as peut-être cru que d'être la fille d'Œdipe, c'était assez pour être au-dessus de la loi. »

Malgré le refus d'Antigone, Créon continue son raisonnement selon son point de vue de roi qui doit veiller au respect des lois par tous.

3| c) *Créon s'oppose-t-il réellement à Antigone ?*

c) Au fond, Créon veut éviter le scandale que peut provoquer Antigone : il est prêt à tout faire pour la dissuader d'« enterrer [son] frère » même à faire disparaître des témoins gênants : « *je ferai disparaître ces trois hommes* », dit-il (L : 8). Il est donc attaché à sa nièce.

4| a) *Quelle est l'attitude d'Antigone face à Créon ? Quel est le procédé de style qui souligne cette attitude et quelle en est la valeur ? Sur quel ton répond-elle à son oncle ?*

4 : a) Antigone s'oppose à son oncle et tuteur et lui tient tête :

« *Vous savez bien que je recommencerais* » (L : 9)

« *Je le devais, je le devais tout de même* » (L : 13), cette répétition, celle de « *oui, oui, je le savais* » soulignent la fermeté de son opposition pour rester fidèle à un devoir dicté par sa tendresse fraternelle (« *mon frère* » répété trois fois).

Mais cette fermeté est exprimée avec douceur (la didascalie « *doucement* » le prouve) (L : 13).

4| b) *À quel type de texte appartiennent les deux répliques suivantes d'Antigone et quels sont les indices qui le prouvent ?*

- « *Je le devais... droit au repos* ». (L : 13 → 18)

- « *Si j'avais été une servante... mon frère.* » (L : 31 → 33)

b) Ces deux répliques d'Antigone appartiennent au type de texte argumentatif :

- **La première réplique** commence par une vérité générale relative aux croyances religieuses de l'époque : ceux qu'on n'enterre pas errent éternellement sans jamais trouver de repos. Elle est suivie d'un raisonnement à deux niveaux :

Premier niveau : Antigone suppose d'abord que son frère est vivant et qu'il rentre fatigué d'une longue chasse (emploi du conditionnel hypothétique), dans ce cas, elle lui aurait : « *enlevé ses chaussures...* » pour assurer son repos.

Deuxième niveau : Puis, elle met cette situation hypothétique en relation avec la situation réelle : Maintenant qu'il est mort et qu'il rentre de sa dernière chasse, « *à la maison éternelle où son père et sa mère, et Étéocle aussi l'attendent...* » ne devrait-elle pas en faire de même, sinon davantage ?

Dans cette réplique, les indices de l'argumentation sont d'ordre :

- grammatical : si + conditionnel

- typographique : les virgules qui remplacent la coordination « *et* » expression de l'addition.

Dans la deuxième réplique, le raisonnement est également hypothétique : « *même si j'avais été une servante...* » ; les indices de l'argumentation sont d'ordre grammatical :

- si + conditionnel

- les connecteurs logiques (« *quand, et, pour...* ») qui expriment, tour à tour, une circonstance temporelle, une addition, un but.

Psychologie des personnages et tonalité du texte

5| *Dressez le profil psychologique d'Antigone en vous appuyant sur l'analyse qui précède.*

5 : Antigone a fait preuve de courage en s'opposant si fermement à son oncle et roi, alors qu'elle connaissait d'avance les conséquences fatales de son acte : « *Oui, je le savais* ». C'est une jeune fille qui a le sens du devoir et de la famille : les répétitions « *mon frère* » « *c'était mon frère* » - en témoignent. Ces répétitions, ajoutées à d'autres signalées plus haut, prouvent son entêtement, sa ténacité soutenues par la logique de son raisonnement.

6| a) *Ce dialogue est-il décisif par rapport à la suite de l'action ? Quelle est la valeur de la forme des phrases et de la longueur des répliques ?*

6 : a) Ce dialogue décide de la vie ou de la mort d'Antigone ; les interrogations de Créon sont les sentences (jugements), l'épée de Damoclès (menace) suspendue sur sa tête ; ses affirmations « *oui, oui, je le savais* » sont

l'expression de son opposition et en même temps de sa soumission (obéissance / docilité) à la sanction qui la menace.

6| b) Dégagez-en la tonalité du texte.

6 : b) L'attachement de chacun des deux protagonistes à sa position (Créon, à la raison d'État et à son devoir de roi, Antigone, à son devoir familial) donne à la scène une intensité dramatique, car, passée cette scène décisive, le drame est consommé. Les répliques courtes s'entrechoquent comme des épées dans un duel et confèrent à ce texte une tonalité tragique.

Sujet 2 : Antigone et Créon ont chacun une conception différente du devoir. Quelle est votre conception du devoir sur le plan personnel, familial et social ?

Le terme « devoir » est un concept chargé de significations. Généralement il est conçu comme étant une obligation morale, dictée par le système moral que l'être humain accepte par principe, par les convenances et aussi par la loi. Et l'être humain est appelé à l'accomplir.

La vie sociale doit sa continuité par l'application du devoir qui, à mon sens, est le garant exclusif de l'organisation de la société. Le devoir peut être personnel, familial et social. Or, il semble que ce mot est rejeté et n'est plus pris en considération. Qui reconnaît aujourd'hui le devoir des uns envers des autres ?

Chacun estime qu'il n'a qu'un seul devoir : être, jouir, éprouver le plaisir, posséder, prendre, à tel point que le devoir apparaît comme une contrainte qui gêne l'existence de l'homme en société. D'abord, le devoir de l'homme envers lui-même : l'homme est appelé à s'épanouir, à aspirer à ses ambitions, tout en prenant en considération ses compétences personnelles. Ce devoir est donc sacré. Quant au devoir de l'homme envers ses semblables, quelle serait sa vie si la solitude l'écartait d'autrui, si l'égoïsme le ronge ?

La valeur de l'homme réside dans le fait de se sentir utile aux autres. Le devoir est le lien qui unit l'homme à ses semblables dans un cadre d'échange des responsabilités. L'intérêt d'autrui doit constamment être présent dans ses relations ce qui me paraît relativement utopique en notre temps c'est l'intérêt personnelle qui dépasse de loin tout intérêt à autrui. Et cette indifférence et individualisme conduit fatalement à la dislocation et à la destruction de la vie sociale et la disparition des principes fondamentaux pour lesquels elle a été conçue. Je ne dis pas que l'homme doit favoriser l'altruisme au détriment de ses obligations personnelles, mais j'opte pour un équilibre qui réhabilite l'homme en tant qu'un être effectivement social.